

La loi 6/2022 d'Andorre sur l'égalité de traitement et la non-discrimination entre femmes et hommes

Gender Equality · Good practice · Andorre

Score de qualité : 63/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

La première loi andorrane sur l'égalité de genre (2022) impose des plans d'égalité, la déclaration des écarts salariaux pour les entreprises de 50 salariés ou plus et un registre public de l'écart salarial, ainsi qu'un quota électoral de genre de 40 % — alors que l'écart salarial à l'échelle de l'économie était estimé à environ 26 % juste avant l'adoption de la loi.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	0/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-07-11

[Govern d'Andorra \(Government of Andorra\)](#) — consulté le 2026-07-11

[Butlletí Oficial del Principat d'Andorra — Llei 6/2022, text oficial](#) — consulté le 2026-07-11

[Govern d'Andorra — publicació oficial de la Llei 6/2022](#) — consulté le 2026-07-11

[Govern d'Andorra — bretxa salarial al Cos General i Diplomàtic](#) — consulté le 2026-07-11

[Borgen Project — The Gender Wage Gap in Andorra](#) — consulté le 2026-07-11

Citer — Evidoria. *La loi 6/2022 d'Andorre sur l'égalité de traitement et la non-discrimination entre femmes et hommes*. ID persistant : 37d3cb4d-ef50-4123-805a-2c07131d0101.